

L'investissement

Après un ralentissement en 1990, l'investissement productif a reculé en 1991

Le ralentissement modéré de l'investissement productif de 1990, 4,8 % de croissance en volume après 9 % en 1989, s'est transformé en un recul de l'ordre de 3 % en volume en 1991. Le ralentissement de la demande a conduit à un ajustement analogue dans la plupart des pays de l'OCDE en fonction de leur position dans leur cycle conjoncturel. Dans les pays anglo-saxons le ralentissement de l'investissement commence dès 1989. Selon les estimations de l'OCDE, le Japon a connu en 1991 une croissance en volume de l'investissement à un chiffre pour la première fois depuis 1987 (7 % en 1991 après 13,9 % en 1990, 15,6 % en 1989 et 14,8 % en 1988). La croissance en volume de l'investissement productif privé allemand est restée stable jusqu'à présent. L'OCDE fait état dans ses prévisions pour l'Allemagne d'une décélération pour 1992, en accord avec les projets des industriels retracés dans les enquêtes de conjoncture sur l'investissement réalisées par l'IFO.

Après des rythmes de croissance en augmentation de 1985 à 1989, le rythme de progression du capital de l'ensemble des sociétés s'est infléchi à nouveau en 1991 (2,5 % après 2,9 % en 1990) avec la fin de la phase de reprise initiée en 1985. La fin du cycle d'investissement s'est traduit également par une baisse du taux d'investissement des entreprises pour la première fois depuis 1985. Celui-ci se maintient toutefois à un niveau élevé.

Evolution de l'investissement productif des entreprises dans les pays de l'OCDE

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etats-Unis	17,7	6,7	-3,3	2,6	8,3	3,9	1,8	-2,4
Japon	11,7	12,1	4,4	6,7	14,8	15,6	13,9	7
Allemagne	-0,1	5,5	4,6	4	5,9	8,5	10,5	9,1
France	-2,5	4,9	6,3	5,8	10,6	9	4,8	-3
Italie	8,6	2,3	3,2	10,3	11,6	5,0	3,7	-0,4
Royaume-Uni	14,7	12,0	0,9	16,9	17,7	8,1	-0,7	-10,8
CEE	3,5	6,3	5,0	8,4	10,5	8,4	5,6	0,7
OCDE	10,3	7,8	2	5,9	10,4	8,2	5,0	0,1

Source : OCDE, INSEE pour la France

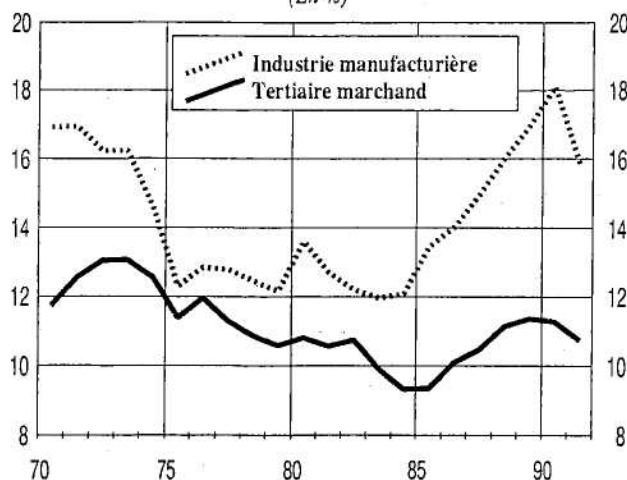
L'ajustement s'est toutefois opéré différemment suivant les secteurs de l'économie.

Alors qu'en 1990, le tassement de l'activité dans le tertiaire induisait un ralentissement de l'investissement dans ce secteur, l'industrie connaissait au contraire l'une des plus fortes progressions des dépenses d'investissement en volume de la période de reprise (1985-1990), et ceci malgré la dégradation de la demande globale adressée aux entreprises industrielles retracée tout au long de l'année dans l'enquête trimestrielle de conjoncture et la détérioration des résultats d'exploitation. De même, la décision annoncée par les chefs d'entreprises industrielles dans une enquête spécifique menée en octobre 1990 de ne pas remettre en cause l'intensification de l'effort d'investissement programmé pour 1990 en dépit des événements survenus dans le Golfe était confirmée par les enquêtes successives. La baisse des taux d'utilisation induisait néanmoins une diminution de la part des investissements de capacité fin 1990. Dans le même temps, tandis que l'on prenait toute la mesure des répercussions de la crise du Golfe et de l'ampleur du ralentissement, les prévisions d'investissement pour 1991 étaient progressivement revues à la baisse : de 10 % en valeur annoncé en juin 1990, l'augmentation en valeur n'était plus que de 4 % en novembre 1990 et passait à - 3 % en mai 1991 puis à - 6 % en octobre 1991 soit un recul en volume de l'ordre de 9 %.

L'investissement

En 1991 un tel ajustement est bien pris en compte par un simple modèle d'accélérateur flexible qui prévoit une baisse en volume voisine de 9 %. La même modélisation économétrique conduit également à une stabilité pour 1992 conforme aux dernières prévisions d'investissement disponibles pour ce secteur. En revanche, ce même modèle donnait pour 1990 une stabilisation, à comparer à la hausse de 11 % réalisée. Une partie de cet écart est vraisemblablement imputable aux décalages entre une dégradation progressive et continue de l'activité et une détérioration plus tardive et brutale des anticipations de demandes d'une part, et de la perception de la situation économique générale d'autre part.

Taux d'investissement productif par branche
(En %)



Les résultats des enquêtes de conjoncture européennes harmonisées sur les investissements dans l'industrie

								évolution en volume 1/	
1987	1988	1989	1990	1991	1991	1991		1992	
Enquête avril/mai 1988 2/	Enquête avril/mai 1989	Enquête avril/mai 1990	Enquête avril/mai 1991	Enquête oct./nov. 1990	Enquête avril/mai 1991	Enquête oct./nov. 1991		Enquête oct./nov. 1991	
5	13	1	-1	-5	-15	-15	Royaume-Uni	3	
3	2	9	7	7	5	4	RFA	-2	
3	9	7	11	(4 en valeur) 0	-6	-9	France	1 valeur	
12	10	9	5	3	-2	0	Italie	-4	
6	17	7	12	0	4	-5	Belgique	2	
5	8	8	6	3	-2	-3	CE	-1	

Source : Commission Européenne, INSEE

1/ Les résultats publiés par la Commission des Communautés Européennes diffèrent parfois des résultats nationaux : la Communauté calcule en effet son propre indice de prix. Les résultats présentés ici sont issus des publications européennes à l'exception de la France pour laquelle il s'agit des résultats de l'enquête investissement tels qu'ils sont publiés en France.

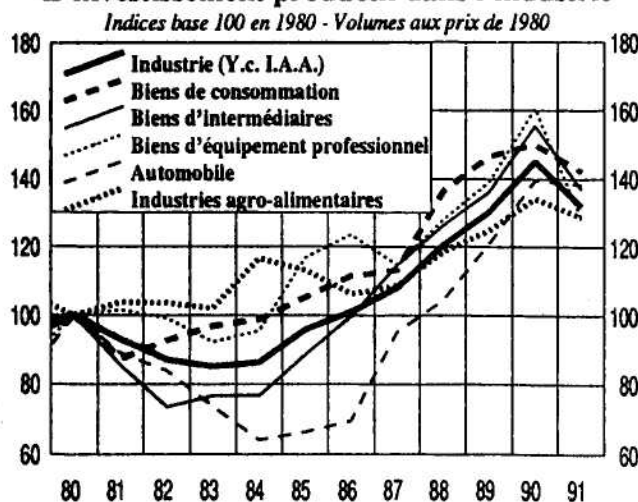
2/ Pour les années 1987 et 1990 les résultats des enquêtes menées en avril-mai de l'année suivante sont considérés comme définitifs.

L'année 1991 a marqué un ralentissement très net de l'investissement productif dans l'ensemble des pays de la communauté à l'exception de l'Allemagne de l'Ouest. Déjà très affectés par le ralentissement de l'activité à l'oeuvre dans les pays de la CE, les plans d'investissements pour 1991 ont été fortement révisés par les industriels entre le mois d'octobre 1990 et les mois d'avril mai dans tous les pays de la CE hors Allemagne de l'Ouest. Ainsi, si les investissements de l'année 1990 ont été épargnés par les événements du Golfe, il n'en va pas de même pour ceux de 1991. La faible augmentation annoncée à la fin de 1990 pour 1991 (3 % en volume après 10 % en 1990 pour l'ensemble de la CE) s'est transformée en recul (-2 % en volume pour 1991 dans les enquêtes d'avril mai 1991) à mesure que devenait plus réelle la fin durable du cycle de croissance. Toutefois, les enquêtes investissement communautaires d'octobre-novembre 1991 ont marqué la fin du comportement de révisions à la baisse du plan d'investissement. Selon ces mêmes enquêtes, les perspectives pour 1992 sont plus favorables.

L'investissement

Le retrait de 9 % en 1991 recouvre des disparités sectorielles fortes : après quatre années de très forte progression, les investissements du secteur automobile ne progressent que faiblement en 1991 mais amortissent la baisse de l'investissement du secteur industriel. En revanche, les secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipement, parmi les plus dynamiques en 1990, voient leurs dépenses diminuer fortement en 1991 (respectivement - 7 % et - 17 %). Le ralentissement tardif mais prononcé du secteur des biens d'équipement fin 1990 a conduit les chefs d'entreprise de ce secteur à réviser fortement leurs projets d'investissement (en particulier entre mai 1991 et octobre 1991) tandis que la dégradation des carnets de commandes amorcée mi-90 s'affirmait.

L'investissement productif dans l'industrie



Le ralentissement de l'investissement productif du secteur du **bâtiment** et des **travaux publics** se poursuit en 1991 en liaison avec le tassement de l'activité observée dans tous les secteurs de la construction et des travaux publics.

L'ensemble des composantes de l'investissement des secteurs des **services** et **commerces** ont été mal orientées en 1991. Selon les grossistes, les ventes de biens d'équipement ont fortement ralenti. Le nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires accuse une baisse importante en moyenne sur l'année. Enfin, les constructions de bâtiments se sont tassées.

L'investissement du **secteur agricole** diminue en 1991 en dépit de l'accélération du revenu intervenue en 1990. L'opinion sur les ventes des grossistes en biens d'équipement destinés à l'agriculture indique en effet une baisse de leurs ventes tout au long de l'année. L'application des quotas laitiers induit cette année encore une décapitalisation importante.

Seules les **Grandes Entreprises Nationales** auraient augmenté fortement leurs dépenses d'équipement en volume en 1991 comme en 1990 en raison du renouvellement de la flotte d'Air France et du TGV Nord.

Secteur (et pondération 1/)	Volumes aux prix de l'année précédente				
	Evolutions, %				
	1987	1988	1989	1990	1991
Grandes Entreprises Nationales (14 %)	-7,8 2/	3,2 2/	-1,5 2/	3,2 2/	6
Entreprises du secteur concurrentiel (86 %)	8,1	12,4 *	7,7 *	5 *	-4
Agriculture (6 %)	-3,6	13,4 *	8,3 *	-5 *	-1
Industrie (34 %)	6,4	11,0 *	8,1 *	11 *	-9
Commerces-Services (42 %)	8,9	13,2 *	7,3 *	3 *	-1
BTP (4 %)	7,5	14,1 *	7,2 *	0 *	-1
ENSEMBLE DES ENTREPRISES (SQS-E)	5,8	10,6	9,0	4,8	-3

1/ Structure de l'investissement en valeur en 1989.
 2/ Le déflateur utilisé pour l'évolution des GEN est une agrégation d'indices de prix en produits conforme à la structure d'investissement en produit des GEN calculée à partir du compte 1987 définitif de la campagne de comptes 1991.
 NB * Les chiffres portant un astérisque n'ont pu être actualisés par la nouvelle campagne de comptes de 1992. Pour 1990, il s'agit de prévisions.

Les stocks

En 1991, les variations de stocks de produits manufacturés contribuent négativement à l'évolution de la production, mais de façon moindre qu'en 1990. Le moindre stockage s'explique, annuellement, par la poursuite du ralentissement de la demande hors stocks, les mécanismes de l'accélérateur continuant de jouer à la baisse. Les stocks ont néanmoins pesé moins fortement sur la croissance au second semestre.

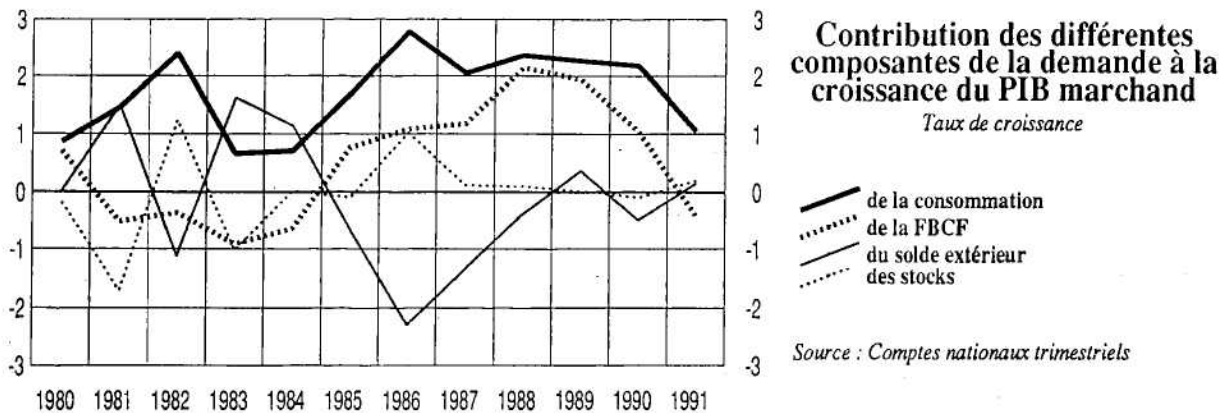
L'inflexion observée en milieu d'année 1991 dans la contribution des stocks à la croissance s'explique par l'arrêt de la dégradation de la demande hors stocks au second semestre de 1991. L'ajustement des stocks à une moindre activité s'est poursuivi au premier semestre. En revanche, l'activité n'évoluant pas de façon significative sur la seconde partie de l'année, l'influence des stocks sur la production au second semestre a été moins défavorable.

D'après les dernières enquêtes de conjoncture, le niveau des stocks est jugé normal par les commerçants ; selon l'enquête trimestrielle sur la valeur des stocks, il n'a guère évolué dans ce secteur depuis le début de l'année 1991. Dans l'industrie, en revanche, un ajustement des stocks au ralentissement de la demande s'est opéré dans le courant de l'année 1991 de façon diverse suivant les secteurs concernés. Achevé dès la fin du premier semestre dans les biens de consommation, ce mouvement se termine sur la fin de l'année 1991 pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel. En dépit d'un marché intérieur morose au cours de l'année 1991, les producteurs de la branche automobile et matériel de transport ont bénéficié d'une demande étrangère dynamique mais fluctuante : aussi leur stockage n'a-t-il pu complètement s'ajuster à la baisse globale de l'activité.

Aux Etats-Unis, le niveau des stocks semble également s'être adapté au niveau de l'activité dans le courant de l'année 1991 ; le ratio stocks sur ventes dans le secteur manufacturier et le commerce est stable depuis la fin du premier semestre de 1991 pour les biens non durables et semble revenu à un niveau plus proche de celui désiré vers la fin de 1991 pour les biens durables. Dans la Communauté Européenne, d'après les enquêtes de conjoncture communautaires, l'année 1991 a été marquée par un début d'ajustement des stocks de l'industrie manufacturière au ralentissement général de l'activité ; en cours pour le Royaume-Uni et l'Italie, le ralentissement du stockage s'avérerait sur la fin de 1991 pour la RFA.

Stocks de produits manufacturés											
1985	1986	1987	1988	1989	1990		1991				1991
							91.1	91.2	91.3	91.4	
-5,8	9,1	16,8	24,3	22,0	12,2	Variation des stocks en Mds de F 80	1,8	2,9	4,3	-3,0	5,9
0,1	1,1	0,5	0,5	-0,2	-0,6	Contribution des variations de stocks à la croissance de la production manufacturière	-0,1	0,3	0,3	-1,8	-0,4

La production



En 1991, le PIB marchand en francs de 1980 a progressé d'environ 1 % en moyenne ; le ralentissement de la croissance observé depuis le second semestre de 1989 s'est poursuivi en moyenne, malgré un rebond d'activité aux deuxième et troisième trimestres. La consommation des ménages est le seul élément de la demande intérieure à avoir contribué notablement à la croissance ; les évolutions des stocks ont été très peu favorables et la FBCF totale a eu une contribution négative. En 1991, le solde extérieur a légèrement favorisé la croissance.

Production marchande par branche	000.-Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I	91.II	1989	1990	1991	1989	1990	1991
Agro-alimentaire (12 %)	1,9	1,2	1,2	0,9	0,1	1,4	3,1	2,1	1,5	1,8	3,2	1,0
Energie (6 %)	0,6	1,2	-0,2	0,4	6,0	-1,5	1,8	0,2	4,4	2,0	1,2	5,5
Manufacturés (29 %)	3,9	0,7	0,6	-1,5	0,3	0,4	4,7	-0,9	0,7	5,1	1,7	-1,0
dont :												
Biens intermédiaires (10 %)	2,6	-0,7	0,1	-2,2	1,0	-0,7	1,8	-2,1	0,2	4,0	0,2	-1,6
Biens d'équipement (8 %)	5,3	1,9	2,6	0,0	-1,4	-0,3	7,3	2,7	-1,7	6,5	5,1	-1,8
Automobile et mat. de transp. (3 %)	6,0	2,4	-2,2	-7,9	3,2	2,5	8,6	-9,9	5,8	6,0	-1,2	-2,7
Biens de consommation (8 %)	3,7	1,0	0,6	0,5	0,1	1,7	4,7	1,1	1,7	4,9	1,9	1,3
BTP (8 %)	3,1	2,5	0,9	0,9	1,0	0,3	5,7	1,8	1,3	6,0	3,2	1,3
Commerce (9 %)	1,7	1,7	2,1	0,2	0,1	1,0	3,5	2,2	1,2	3,9	3,3	0,7
Services marchands (36 %)	5,7	3,4	3,3	2,4	2,0	2,6	9,3	5,8	4,6	8,7	7,1	4,2

Un regain d'activité à l'été dans l'industrie manufacturière

Le ralentissement amorcé à la mi 1989 s'est transformé en récession dans l'industrie à la fin de 1990 et au début de 1991. Au cours de ces deux trimestres, la production manufacturière a reculé d'environ 3 %, essentiellement du fait d'une réduction des plans d'investissement et d'un recul de la consommation des ménages en produits industriels. La fin des hostilités dans le Golfe a entraîné un rebond temporaire de l'activité, conduisant à effacer les pertes de production antérieures. Le rattrapage provient essentiellement d'un dynamisme des exportations, notamment dans l'automobile, les composantes de la demande intérieure paraissant plutôt atones : investissement en recul et réveil à peine perceptible de la consommation des ménages. L'aspect éphémère

La production

du rattrapage se retrouve dans les enquêtes de conjoncture tout au long de 1991 ; l'opinion des chefs d'entreprise sur leurs carnets de commandes ne s'est pas améliorée, demeurant au niveau des années 1984 ou 1985. En revanche, les carnets étrangers, très bas en début d'année, se sont redressés aux deuxième et troisième trimestres. Les différences d'appréciation entre carnets globaux et étrangers se sont résorbées en fin d'année. De fait, c'est essentiellement l'automobile qui explique la bonne tenue des carnets étrangers et l'amélioration dans les perspectives de production en milieu d'année. Les goulots de production ont continué à se desserrer tout au long de l'année, parallèlement aux taux d'utilisation des capacités. En janvier 1991, la proportion d'entreprises se déclarant dans l'impossibilité de produire davantage retrouve des niveaux proches de ceux d'avant la reprise de la fin 1987, soit 13 %.

Dans les enquêtes de conjoncture, les partenaires européens, Allemagne exceptée, ont fait état d'appréciations analogues à celles des entrepreneurs nationaux. Au Royaume-Uni, les perspectives de production se sont même redressées plus vigoureusement qu'en France avant de plafonner en fin d'année. En Italie, le rebond a été jugé encore plus transitoire, les anticipations se dégradant dès le troisième trimestre. En revanche, l'Allemagne de l'Ouest a présenté une évolution atypique du fait des effets de la réunification. Les perspectives de production y ont été très favorables en début d'année, avant de retrouver à l'automne des niveaux équivalents aux niveaux français. Parallèlement, les carnets de commandes se sont dégarnis mais restent mieux orientés que dans le reste de la Communauté.

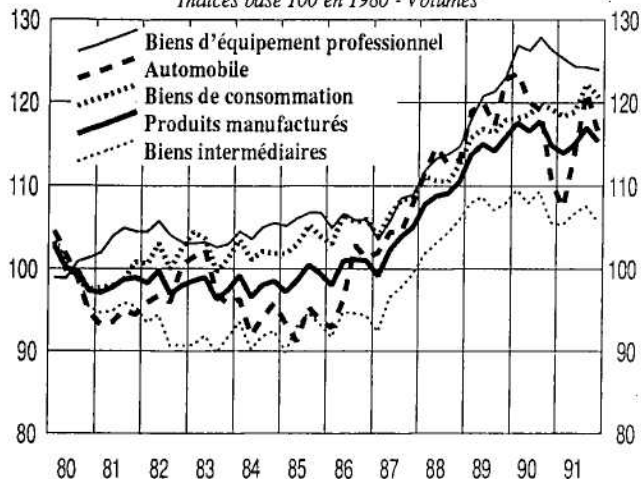
En moyenne annuelle, la production manufacturière a baissé de 1 % en 1991. Seuls les biens de consommation marquent une progression d'environ 1 % ; les baisses de production ont plutôt touché les biens intermédiaires les biens d'équipement et l'automobile.

Des soubresauts dans l'automobile

Les mouvements constatés pour l'industrie manufacturière à la fin de 1990 et en 1991 se sont trouvés considérablement amplifiés pour la construction automobile. L'ajustement de l'offre au recul de la demande, provenant notamment des ménages, s'est révélé violent d'octobre 1990 à mars 1991 ; la production de la branche s'est réduite d'environ 10 %. La croissance de plus de 12 % des deuxième et troisième trimestres a permis de ramener la production à des niveaux proches de ceux de la mi 1990. Les exportations, en hausse de près de 8 %, expliquent presque totalement cette vive croissance. En fin d'année, la production de la branche recule du fait des grèves. En 1991, les capacités de production sont restées peu sollicitées. La proportion des chefs d'entreprise déclarant des goulots se maintient aux alentours de 5 % après avoir culminé à 82 % en juin 1989.

Production des branches de l'industrie manufacturière

Indices base 100 en 1980 - Volumes



La production manufacturière recule en 1991 : le profil trimestriel est heurté dans toutes les branches mais de façon amplifiée dans l'automobile.

La production

Croissance en 1991 dans les biens de consommation

Les biens de consommation ont été la seule branche manufacturière dans laquelle la production a augmenté en moyenne en 1991. Le recul de la fin de 1990 et du début de 1991 est moins sensible que dans les autres branches et le rattrapage de la mi 1991 amène la production à un haut niveau. De fait, la demande a été peu affectée par les événements du Golfe : léger recul des exportations et tassement de la consommation des ménages. Le rebond provient essentiellement de la demande étrangère, la consommation des ménages en ces biens restant atone, voire décroissante. Dans les enquêtes, les indicateurs portant sur les carnets et la production rendent bien compte du rebond d'activité. Cependant, le suivi des variables relatives aux tensions sur l'appareil de production révèle une situation moins favorable : les taux d'utilisation des capacités sont très bas et la proportion des chefs d'entreprise déclarant des goulots n'excède pas 15 % en janvier, niveau historiquement faible.

Biens d'équipement professionnel : un recul atténué par le dynamisme de la construction aéronautique

La branche des biens d'équipement professionnel est la branche manufacturière la plus dynamique entre 1987 et 1990. Le ralentissement a été tardif, mais spectaculaire à la mi 1990. A partir de cette date, les projets d'investissements ont été fortement revus à la baisse, et les carnets des chefs d'entreprises se sont brutalement dégarnis. Au début de 1991, la branche n'a échappé à la récession que grâce au dynamisme du secteur aéronautique, lui-même favorisé par des exportations soutenues. Les autres secteurs ont été touchés par le recul de la FBCF en produits manufacturés, et dans les enquêtes, l'opinion sur les carnets de commandes n'a cessé de se dégrader au cours de l'année. Pour leur part, les perspectives de production ont atteint à la fin de 1991 les niveaux les plus bas observés depuis 1976. Parallèlement, les tensions sur les capacités de production, qui avaient persisté jusqu'en janvier 1991 se sont relâchées à partir d'avril. Cependant, grâce à l'aéronautique, le recul de la production serait limité en 1991 à moins de 2 % malgré le retournement des dépenses d'équipement des entreprises.

Poursuite du ralentissement dans les biens intermédiaires

La branche des biens intermédiaires est la première branche victime du ralentissement au début de 1989. Le recul très marqué de la production à la fin de 1990 n'a pas été compensé par une remontée significative au cours de 1991. En 1991, les carnets de commandes se sont dégarnis tout le long de l'année du fait du manque de vigueur de la demande interindustrielle et de l'essoufflement du BTP et ceci malgré le rebond d'activité. A la fin de 1991, les perspectives sont mitigées : la production évolue comme celle de l'industrie et les tensions sur les capacités de production ont disparu.

La croissance de la production des commerces s'est nettement infléchi en 1991

La production ralentit dans les commerces, plus particulièrement dans le commerce de gros : 0,8 % en moyenne annuelle après 3,3 % en 1990 et 3,9 % en 1989. La croissance de l'activité, après avoir atteint un point bas au premier trimestre de 1991 retrouve un rythme de progression modéré, grâce essentiellement au rebond des ventes enregistré au troisième trimestre de 1991.

La production

Le chiffre d'affaires en volume du **commerce de détail** a progressé d'un peu plus de 3 % en 1991 après 4,5 % l'année précédente. L'inflexion a été particulièrement marquée dans le commerce spécialisé non alimentaire, en raison du ralentissement de la consommation des ménages dans les secteurs du gros équipement du logement, notamment le meuble. Dans l'habillement-textile-cuir, un fort rattrapage des ventes en juillet-août n'a pas permis de compenser le tassement de l'activité. Par type de distribution, les grands magasins ont été les plus touchés.

Le **commerce de gros** a connu, lui aussi, un rythme de croissance nettement inférieur à celui de 1990. L'activité, en net retrait au premier trimestre de 1991, revient ensuite au niveau moyen observé au second semestre de 1990, les bons résultats enregistrés au troisième trimestre compensant la stagnation des ventes de fin d'année. Le moindre dynamisme de la consommation des ménages d'une part et le ralentissement de l'activité industrielle d'autre part se répercutent sur le commerce de gros en produits non alimentaires et le commerce de gros interindustriel qui ont perdu quatre points de croissance par rapport à 1990.

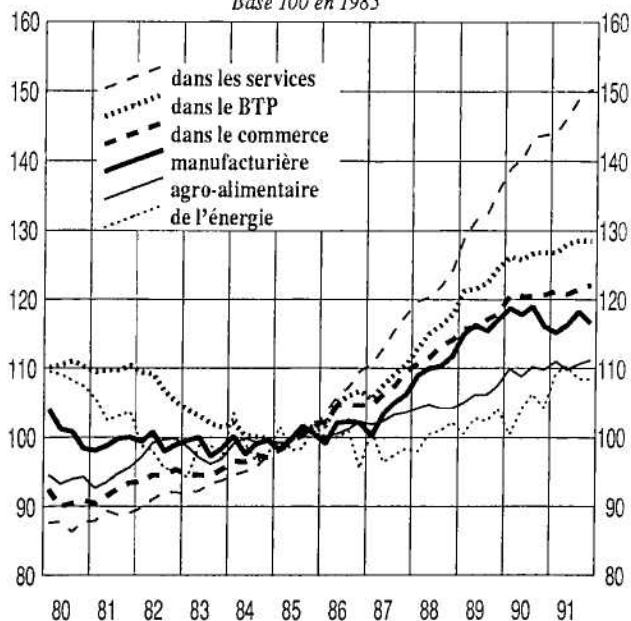
Les productions des services et du BTP ont ralenti en 1991

La production des **services** a progressé d'environ 4 % en moyenne annuelle, croissance nettement en retrait par rapport à celle de 1990 (environ 7 %) et 1989 (8,7 %). Ce fléchissement, déjà amorcé au quatrième trimestre 1990, a été plus prononcé au premier semestre 1991, lors de la guerre du Golfe.

Les secteurs les plus touchés par le ralentissement ont été les services aux entreprises, la promotion immobilière, les hôtels-café-restaurants et les transports. Pour ces derniers, la production, après avoir fortement baissé en début d'année, se redresse au second semestre. La perte la plus importante en 1991 a été enregistrée par le trafic aérien international (- 8,3 % en nombre de kilomètres-voyageurs), malgré un retour depuis novembre au niveau de l'année précédente. Après un premier trimestre très bas, l'activité des hôtels-café-restaurants s'est améliorée dès le mois d'avril et ce secteur a profité de la bonne tenue du tourisme pendant l'été, mais la situation s'est détériorée de nouveau en septembre. En 1991, la fréquentation touristique élevée s'explique par une bonne compétitivité-prix de la France grâce à un taux d'inflation modéré. Cependant, on constate une augmentation du tourisme communautaire et une baisse de fréquentation des clientèles nord-américaines et japonaises. Celle-ci s'accompagne d'un recul dans l'hôtellerie de moyennes et hautes gammes et d'un report sur les gammes inférieures. Seul le secteur des assurances a connu une activité bien orientée en 1991.

Production marchande

Base 100 en 1985



Source : I.N.S.E.E

En 1991, la croissance marque nettement le pas dans la plupart des branches.

La production

Après deux années 1988 et 1989 de croissance soutenue, le ralentissement de la production du bâtiment et des travaux publics, amorcé en 1990, se poursuit en 1991. Avec 1,3 % de croissance en volume en 1991, la production de ce secteur augmente à un rythme voisin de l'ensemble des branches. Pour sa part, le bâtiment a crû d'environ 1 % avec un recul des mises en chantier de logements neufs (303 100 en 1991 après 309 500 en 1990), mais une activité plus soutenue dans le gros oeuvre. La progression des travaux publics se maintient à 2 % grâce aux dépenses d'infrastructure des collectivités locales et des entreprises publiques.

Les gelées d'avril ont pesé sur la production agricole qui a stagné en 1991

La production finale, qui est commercialisée, chute fortement, mais la production effective, qui inclut l'intraconsommation, stagne en raison des niveaux records de production de paille, totalement intraconsommée. Les quelques gelées d'avril ont fortement pesé sur les productions de vins et de fruits. Cependant, après deux années de sécheresse, les autres productions végétales ont retrouvé un rythme de croissance soutenue. Les gros bovins et la production laitière contribuent à la baisse de la production animale.

La sécheresse de 1990 avait fait reculer les surfaces cultivées en céréales. Cette année, la progression des surfaces (d'environ 200 000 hectares), due en grande partie au maïs, et de meilleurs rendements pour l'ensemble des céréales à paille expliquent la forte production de céréales : 1991 devrait être une année record pour la production de blé dur et de fourrages. Cette récolte abondante s'ajoute à des stocks de report conséquents, induisant d'importantes disponibilités face à une consommation intérieure et des exportations vers la CE en ralentissement.

Les récoltes de légumes progressent grâce à un démarrage tardif, qui a permis en partie d'éviter les effets des gelées d'avril, tandis que la production fruitière, touchée de plein fouet par ces gelées, est en fort repli (de l'ordre de 10 à 40 % dans les vergers). Toujours en raison des gelées d'avril, la récolte de vins chute et ne devrait atteindre que les deux tiers de la récolte de l'année dernière. Par ailleurs, la récolte de l'an passé s'est effectuée en avance sur le calendrier normal ; le volume de livraisons effectué en 1990 sur la récolte 1990 en a bénéficié au détriment du volume de livraisons effectué en 1991 sur la récolte 1990. Il en résulte un fort déstockage pour subvenir à la demande. La production de vins enregistre donc une chute de l'ordre de 20 à 30 %.

Dans un contexte d'offre très fortement excédentaire, des quantités importantes de gros bovins ont été mises à l'intervention, évitant ainsi la chute des cours. Dans le même temps, la production des veaux sur le territoire est en repli, subissant ainsi le contrecoup d'une production fortement excédentaire en Allemagne et aux Pays-Bas. L'année 1991 enregistre globalement une forte baisse du cheptel, notamment parmi les vaches laitières : la production finale de bétail décroît de 3 à 4 %.

La production des industries agro-alimentaires a continué à progresser en 1991 mais à un rythme moins soutenu qu'en 1991

Les industries de la viande, en raison d'une reprise sensible des abattages de gros bovins, sont en reprise en fin d'année 1991. La baisse de la collecte de lait est compensée par le fait que les industriels se tournent vers la fabrication de produits à forte valeur ajoutée. Parallèlement, les boissons non alcoolisées et les produits surgelés connaissent des progressions spectaculaires grâce à une reprise de la consommation. Les autres produits alimentaires progressent, eux aussi, de façon sensible.

La productivité apparente du travail

En 1991, la productivité apparente du travail 1/ a progressé autant qu'en 1990 (0,9 %). L'année 1991 a cependant correspondu à une reprise du cycle de productivité : en glissement annuel, la productivité a cru de 1,9 % après 0,1 % en 1990.

Ce mouvement est essentiellement imputable à l'industrie manufacturière ; dans ce secteur en effet, la productivité n'a cru en 1991 qu'à un rythme à peine supérieur en moyenne annuelle à celui de 1990, mais l'évolution en termes de glissement annuel traduit une forte accélération (2,3 %) après la baisse de 1990. Dans les services marchands en revanche, les gains de productivité ont été nettement plus faibles qu'en 1990 en raison du ralentissement de l'activité dans l'ensemble du secteur tertiaire et de la poursuite de la croissance des effectifs.

En reclassant les intérimaires dans les branches dans lesquelles ils sont effectivement affectés, on peut estimer un délai d'ajustement entre l'emploi et l'activité et mettre en exergue le rôle de l'industrie manufacturière dans les cycles de productivité. Le délai d'ajustement dans l'ensemble des branches marchandes est plus court que dans les branches manufacturières ; ainsi, dans les autres branches marchandes et plus généralement dans le secteur tertiaire, l'effet de cycle est moins prononcé.

L'analyse de la productivité par pays témoigne d'un comportement quasi-généralisé de baisse des gains de productivité en 1991 ; seule la Grande-Bretagne connaît une reprise de la productivité après trois années de faible croissance, voire de décroissance. Parmi les autres partenaires européens, l'Italie connaît une évolution de sa productivité parallèle à celle de la France depuis 1988. Aux Etats-Unis, les gains de productivité, habituellement faibles, s'établissent à un niveau très bas en raison de la faible croissance de l'activité.

1/ Mesurée par la valeur ajoutée par tête.

La productivité du travail par branche 1/

Evolution en %

Secteurs 2/	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Industrie manufacturière (28,6 %)	2,4	3,6	7,6	3,4	0,5	0,8
Total industrie 3/ (49,4 %)	2,6	1,9	5,4	2,5	0,7	2,3
Tertiaire marchand (45,6 %)	4,1	2,5	1,8	2,0	1,3	0,7
Branches marchandes (100 %)	2,8	1,8	3,3	2,2	0,9	0,9

1/ valeur ajoutée par tête

2/ poids dans la production marchande en 1991

3/ y compris IAA, énergie et BGCA

Productivité : comparaison internationale 1/

Evolution en %

	1987	1988	1989	1990	1991
France	2,0	3,4	2,7	1,6	1,3
Allemagne 2/	0,3	2,9	2,5	1,9	1,1
Royaume-Uni	2,4	0,9	-0,3	0,6	1,7
Italie	3,2	3,0	3,0	0,5	-0,3
Etats-Unis	0,8	2,2	0,5	0,5	0,3
Japon	3,3	4,5	2,7	3,6	2,6

Source : Rapport économique annuel de la Commission des communautés Européennes ; Statistiques de l'emploi de l'OCDE ;

1/ La productivité est mesurée en terme de valeur ajoutée par "personne employée" sauf pour les Etats-Unis et le Japon où elle est calculée en terme de PNB par personne employée. L'OCDE à l'inverse de la France, corrige les effectifs par un facteur qui prend en compte les temps partiels.

2/ RFA jusqu'en septembre 1990, Allemagne de l'Ouest ensuite

L'emploi

Le net ralentissement de l'emploi, constaté à partir de la mi-1990, s'est poursuivi en 1991. L'économie française a cependant encore créé 75 000 emplois, dont 50 000 dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA), grâce à un net redressement dans la deuxième partie de l'année. L'industrie, premier secteur touché par le ralentissement de l'activité économique, a perdu plus de 80 000 emplois, mais les embauches du tertiaire marchand, ralenties par rapport à l'année précédente mais encore dynamiques, ont plus que compensé cette baisse.

Cette croissance limitée de l'emploi apparaît néanmoins comme une bonne performance au regard de l'évolution de l'activité productive constatée depuis le retournement de la mi-1989. Elle doit être interprétée avec précaution, car ce bilan précoce est fondé sur des données encore fragiles 1/.

Evolution de l'emploi					Glissements annuels bruts en %							
1986	1987	1988	1989	1990		1991 glissements CVS				1991	Part fin 1991	1991* Niveau en Milliers 1/
						91.1	91.2	91.3	91.4*			
0,1	0,8	1,8	2,4	1,1	Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,0	-0,1	0,2	0,2	0,4	65,1	14362
-1,7	-1,7	0,2	1,2	-0,1	Industries y compris BGCA	-0,3	-0,6	-0,2	-0,2	-1,4	26,4	5832
-0,4	-0,8	-0,3	0,1	-0,7	Industries agro-alimentaires	0,2	-0,2	0,3	-	-	2,4	527
-2,9	-2,2	-2,6	-2,5	-3,3	Energie	-0,3	-0,6	-0,4	-	-	1,1	252
0,8	1,2	2,8	1,7	0,8	Bâtiment-génie civil et agri.	-0,1	0,0	-0,2	0,5	0,2	5,7	1268
-2,5	-2,7	-0,4	1,5	0,0	Industrie manufacturière	-0,5	-0,9	-0,2	-0,5	-2,1	17,2	3786
					dont :							
-2,0	-1,6	0,4	2,6	0,3	Biens intermédiaires	-0,6	-0,8	0,1	-	-	5,5	1223
-2,7	-3,2	-0,7	1,9	0,8	Biens d'équipement	0,1	-0,8	-0,4	-	-	5,1	1133
-5,0	-4,0	-1,2	0,4	0,2	Automobile	-0,5	-1,6	0,1	-	-	1,6	350
-2,1	-2,8	-0,6	0,2	-1,3	Biens de consommation	-1,0	-0,9	-0,5	-	-	4,9	1079
1,6	2,7	3,0	3,3	2,0	Tertiaire marchand	0,3	0,3	0,5	0,5	1,6	38,7	8530
					dont :							
1,6	1,7	1,6	1,9	1,0	Commerces	0,2	0,0	0,4	-	-	9,7	2146
-0,4	0,6	0,4	1,1	0,7	Transports-télécommunic.	0,3	-0,3	0,2	-	-	6,1	1349
2,7	4,6	5,4	5,5	3,2	Services marchands	0,3	0,6	0,8	-	-	19,8	4364
					dont :							
4,8	6,4	7,2	8,0	6,6	rendus aux entreprises hors intérim	0,1	1,2	1,3	-	-	5,4	1197
0,9	37,8	40,3	20,7	-2,1	intérim	2,1	-2,5	0,2	-	-	1,1	238
0,5	0,3	-0,4	-0,2	-0,1	Services financiers	0,2	0,3	-0,3	-	-	3,0	671
0,4	0,4	0,4	0,1	1,2	Salariés du tertiaire non marchand (y compris TUC et CES)					1,8	19,8	4373
-1,9	-1,4	-0,4	-1,2	-1,2	Salariés agricoles					-1,1	1,2	257
-0,7	-0,7	-1,0	-2,1	-1,8	Non salariés					-1,6	13,9	3067
0,0	0,4	1,1	1,3	0,7	EMPLOI TOTAL 2/					0,3	100,0	22058

* résultats provisoires

1/ niveaux bruts en fin d'année

2/ y compris salariés agricoles et non salariés

1/ Les statistiques de l'emploi seront révisées à plusieurs reprises. Les principales révisions interviendront début mars pour le quatrième trimestre, et à l'été pour l'ensemble de l'année au vu de la statistique annuelle de l'UNEDIC prenant notamment en compte l'évolution de l'emploi dans les petits établissements. En 1990, cette prise en compte a conduit à une révision à la baisse de 60 000 emplois.

L'emploi

Dans un climat incertain, une reprise des embauches au second semestre

La faible croissance de l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles résulte d'une évolution infra-annuelle heurtée, qui reflète le climat d'incertitude entourant les décisions des employeurs en matière d'embauche. Alors que les répercussions du ralentissement de l'activité productive sur l'emploi en 1990 avaient été modérées, la guerre du Golfe, amplifiant les anticipations défavorables des chefs d'entreprise, semble ouvrir une nouvelle période de baisse des effectifs. Les réductions d'emploi sont sensibles dans tous les secteurs de l'industrie, s'amorcent dans le BGCA, et les embauches dans le tertiaire marchand ralentissent nettement. Au total, l'emploi salarié dans les SMNA a diminué de 10 000 au premier semestre de 1991.

Néanmoins, l'incertitude demeurant sur une éventuelle reprise de l'activité, les employeurs ont cherché à préserver au premier semestre le "noyau dur" de l'emploi stable. L'ajustement des effectifs s'est fait surtout sur les formes précaires d'emploi (contrats à durée déterminée, intérim, SIVP), qui ont diminué de 35 000 dans les SMNA, alors que l'emploi sur contrat à durée indéterminée progressait encore de 24 000. Autre facteur d'ajustement, le recours au chômage partiel, encouragé par une aide de l'Etat renforcée, est passé d'environ 150 000 journées indemnisables par mois au premier semestre de 1990 à près de 920 000 en mars 1991. Cette très forte croissance du nombre de journées chômées - qui concerne principalement l'industrie et le BGCA - à permis d'éviter des suppressions d'emploi ou tout au moins de les différer. Ainsi, dans les établissements de plus de 50 salariés, c'est surtout le rythme des embauches qui s'est infléchi au début de 1991, alors que les sorties des établissements, globalement, n'ont pas augmenté : la reprise des licenciements économiques a été compensée par une diminution des démissions et des fins de contrat à durée déterminée.

Effectifs après reclassement des emplois intérimaires

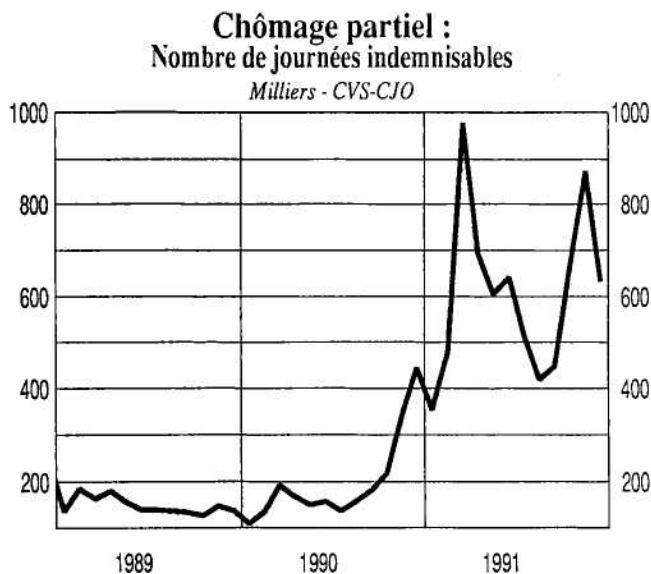
	Glissements semestriels				Glissements annuels			Niveaux en fin d'année
	Taux d'évolution % CVS				Taux d'évolution % CVS			Milliers CVS
	90.I	90.II	91.I	91.II	1989	1990	1991	1991
Salariés des secteurs marchands non agricoles*	0,7	0,4	-0,1	0,4	2,5	1,1	0,4	14437
Industries y compris BGCA	0,2	-0,3	-0,9	-0,5	1,7	-0,2	-1,4	6039
dont : industrie manufacturière	0,1	-0,5	-1,2	-0,8	2,0	-0,4	-2,0	3907
Tertiaire marchand	1,1	1,0	0,5	1,1	3,1	2,1	1,7	8398
dont : Services marchands	1,7	1,9	1,0	1,8	4,8	3,6	2,8	4194

* non compris les salariés intérimaires affectés dans l'agriculture ou le secteur non marchand

L'emploi

Le rebond de l'activité économique au printemps et à l'été a conforté l'attentisme des chefs d'entreprise en matière d'emploi. Aussi, les effectifs salariés dans les SMNA ont-ils évolué favorablement au second semestre : les suppressions de postes ont été moins nombreuses dans l'industrie, et le tertiaire marchand a connu un regain d'embauches, alors même que les perspectives d'activité demeuraient assez médiocres. De fait, il semble que cette reprise se soit faite à la faveur d'embauches sur contrats à durée déterminée, (en particulier de jeunes), qui remontent de façon très nette à l'été 2/; parallèlement, le travail temporaire reprenait sensiblement, si bien que la baisse du recours aux formes particulières d'emploi a été stoppée. Il semble donc que

l'amélioration de l'emploi dans la deuxième partie de l'année se soit réalisée en partie grâce au volant de travail précaire, sur lequel, depuis la mi-1990, pesait l'essentiel des suppressions d'effectif. A la vive croissance du chômage partiel constatée au premier semestre 1991 a succédé une forte diminution à l'été (bien que le niveau soit resté élevé par rapport à celui des trois dernières années). Puis le nombre de journées chômées a augmenté de nouveau très fortement à l'automne, expliquant probablement une part des bonnes performances de l'emploi dans l'industrie et le BGCA au regard de l'évolution passée et plus récente de l'activité.



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - SES.

En 1991, le recours au chômage partiel s'affirme comme moyen privilégié d'adaptation des effectifs à l'activité, surtout dans l'industrie. La forte croissance du nombre de journées indemnisables en début, puis à nouveau en fin d'année permet d'éviter des suppressions d'emplois.

Parallèlement à la reprise des embauches et à la remontée du chômage partiel, la croissance des licenciements s'est accélérée au quatrième trimestre. Elle traduit probablement, après la période d'attentisme généralisée du début d'année, une gestion plus active de la main d'oeuvre et des évolutions plus différenciées selon les secteurs et, au sein même de ceux-ci, selon les entreprises.

Réductions d'effectifs dans l'industrie

En 1990, en dépit du fort ralentissement de la production, l'emploi industriel a très peu diminué. Aussi, la productivité a stagné pour la première fois depuis plusieurs années : en l'absence d'une importante relance de l'activité, son redressement ne pouvait s'opérer qu'au prix d'importantes réductions d'effectifs. Celles-ci sont intervenues dès le premier trimestre, pour s'accroître au printemps, et ont désormais concerné aussi les emplois stables. A l'été, la baisse des effectifs a très nettement ralenti, pour s'aggraver de nouveau en fin d'année.

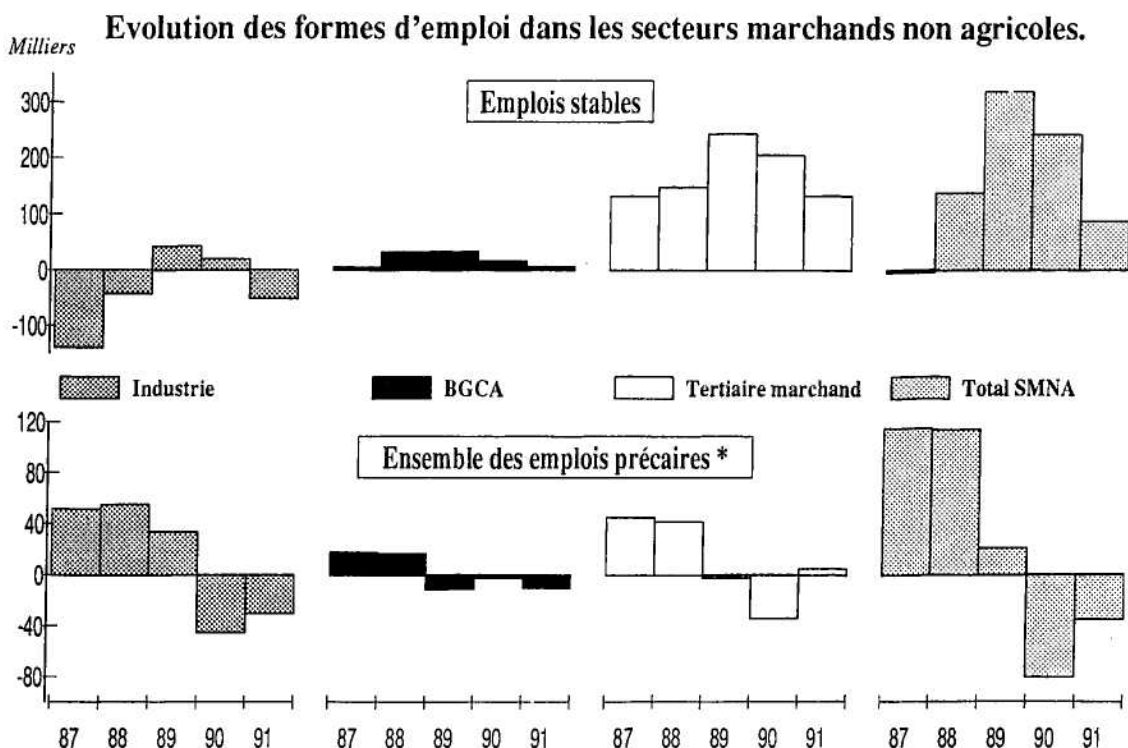
2/ D'après les déclarations de mouvements de main-d'oeuvre (DMMO) du 3ème trimestre et du mois d'octobre, dans les établissements de 50 salariés et plus.

L'emploi

De même, le recours au travail temporaire, qui reculait dans l'industrie depuis la fin de 1989, s'est stabilisé à l'été puis a diminué à nouveau à la fin de 1991, permettant aux employeurs de faire face aux à-coups conjoncturels de l'activité. Il semble ainsi que l'intérim ait désormais atteint dans l'industrie un niveau structurel pour constituer un "volant" de main-d'oeuvre adaptable.

Plus sensibles à une conjoncture défavorable, les industries de biens de consommation ont été les plus touchées par des réductions d'effectifs tout au long de l'année (- 2,9 %). Les industries de biens intermédiaires et l'automobile, sont très représentatives du profil particulier de l'évolution de l'emploi en 1991 : les suppressions d'emplois sont intervenues de façon assez violente au premier semestre, en particulier dans l'automobile, faisant suite à trois semestres consécutifs de dégradation des gains de productivité. Aux deuxième et troisième trimestre de 1991, le regain d'activité très sensible dans l'automobile, plus modéré dans les industries de biens intermédiaires, permet d'éviter les pertes d'emplois durant l'été, et favorise même le recours à des intérimaires. A la fin de 1991, les effectifs se sont de nouveau orientés à la baisse, nettement dans l'automobile, et à un rythme plutôt réduit dans les industries de biens intermédiaires.

Dans les industries de biens d'équipement (hors automobile), le ralentissement de l'activité a été plus tardif que dans le reste de l'industrie. Aussi, après un maintien des embauches en 1990, l'emploi s'est stabilisé au début de 1991. La dégradation, intervenue dès le deuxième trimestre a donc été brutale, notamment dans la construction mécanique et les biens d'équipement ménager.



Sources : INSEE - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

* Contrats à durée déterminée, missions d'intérim, SIVP.

L'économie française crée moins d'emplois stables en 1991 qu'en 1990, mais supprime également moins d'emplois précaires. Après deux années légèrement positives, l'industrie renoue avec les réductions d'effectifs permanents.

L'emploi

Seules les industries agro-alimentaires, très dépendantes également des exportations, n'ont pas perdu d'emplois en 1991, malgré un mauvais deuxième trimestre.

L'emploi dans le bâtiment-génie civil et agricole, qui avait continué de progresser en 1990, s'est stabilisé en 1991. L'adaptation des effectifs à une activité en ralentissement continu depuis 1989 intervient ainsi - de manière très modérée - avec un délai de près de 18 mois. La lenteur de l'ajustement de l'emploi peut s'expliquer par le maintien jusqu'à l'été 1991 de nombreux goulots de production liés à une insuffisance de personnel qualifié.

Moins d'embauches de cadres

Les difficultés de recrutement dans l'industrie, qui avaient atteint un maximum en 1990, se sont brusquement résorbées en 1991, sans toutefois devenir totalement négligeables. Alors que l'importance des goulots pour l'embauche d'ouvriers qualifiés a diminué dès le début de 1990 dans presque tous les secteurs, ce n'est qu'en 1991 que la proportion d'employeurs confrontés à des difficultés de recrutement de cadres a significativement baissé, surtout dans les industries de biens d'équipement et dans les grandes entreprises, mettant ces catégories de salariés dans une situation moins favorable sur le marché du travail. Enfin, les pénuries d'ouvriers spécialisés, tendanciellement négligeables, ont brutalement augmenté dans l'automobile au troisième trimestre de 1991, traduisant la vive reprise conjoncturelle de l'été dans ce secteur et le besoin immédiat en personnel de production qu'elle a engendré.

Par ailleurs, dans les établissements de 50 salariés et plus, la structure des recrutements s'est déformée en 1991 ^{3/} au détriment des cadres et professions intermédiaires : quelque soit le secteur d'activité, ces catégories étaient moins nombreuses que l'année passée parmi le personnel embauché, au profit des ouvriers (tertiaire marchand) ou des employés (industrie et bâtiment). On peut y voir une pause dans la croissance de l'encadrement, jugé parfois trop lourd dans une période de resserrement des contraintes financières, ou encore la conséquence d'une accélération des promotions internes, favorisées par les efforts de formation.

Ralentissement des créations d'emplois dans tous les secteurs du tertiaire marchand

Le tertiaire marchand est resté le principal secteur créateur d'emplois. Avec une croissance de 1,6 % en 1991 contre 2,0 % en 1990, le rythme s'est cependant réduit.

Les effets de la guerre du Golfe en début d'année, puis l'amélioration du second semestre ont imprimé de fortes variations infra-annuelles, notamment dans les secteurs qui recourent à de nombreux emplois saisonniers ou précaires (commerces, de détail

^{3/} Sont comparés les flux de recrutements par catégorie socio-professionnelle au 3ème trimestre 1991 et au trimestre correspondant des années antérieures.

L'emploi

transports, hôtels-café-restaurants,...). Dans les transports, en particulier, l'emploi a été très affecté au premier semestre, puis s'est redressé fortement. Le commerce a encore créé des emplois en 1991, mais à un rythme très ralenti. Les services marchands aux entreprises (hors intérim) demeurent le secteur le plus dynamique en matière d'emploi (+ 3,3 % en 1991, après + 6,6 % en 1990), mais la croissance des effectifs s'est affaiblie en fin d'année. Plus autonome par rapport à la conjoncture, l'évolution des effectifs dans les services marchands aux particuliers s'est maintenue au même rythme que l'année précédente (+ 2,8 % en 1991 après + 2,7 % en 1990).

Croissance des CES dans le tertiaire non marchand

Avec une croissance de + 1,8 % en 1991, le tertiaire non marchand est le seul secteur à avoir connu une évolution de l'emploi plus favorable qu'en 1990 (+ 1,2 %). C'est la conséquence de la rapide montée en charge des contrats emploi-solidarité (CES).

Au nombre de 170 000 fin 1990 auxquels il faut ajouter 5 000 TUC, ils s'élevaient à 245 000 fin 1991. Cette croissance de plus de 70 000 CES a autant concerné les collectivités territoriales que les associations et les établissements publics. Au total, le ralentissement de la croissance des effectifs de l'Etat et certains effets de substitution des CES aux autres salariés modèreraient cependant le dynamisme de l'emploi non marchand.

Le nombre total de non salariés continuerait de fléchir à un rythme rapide (- 1,6 %) mais cependant ralenti par rapport à 1990 et 1989 (resp. - 1,8 % et - 2,1 %). La baisse du nombre d'agriculteurs (- 4,6 % en 1990) devrait se poursuivre à ce rythme, particulièrement élevé depuis 1988, en raison d'une part des contraintes économiques et réglementaires (quotas laitiers, notamment) et, d'autre part, de la généralisation de la retraite à 60 ans, effective depuis le 1er janvier 1988. Mais à l'inverse, l'emploi non salarié dans les autres secteurs jouerait en 1991 le rôle d'amortisseur conjoncturel observé ces dernières années : la détérioration serait ralentie dans l'industrie, le bâtiment et le commerce, la croissance un peu plus rapide dans les services.

Le chômage

L'année 1991 est marquée par une forte croissance du chômage : le taux de chômage augmente de 0,9 point pour atteindre 9,8 % de la population active, ce qui représente 235 000 chômeurs supplémentaires. 1/

Cette croissance a été particulièrement rapide dans la première partie de l'année : de fin décembre 1990 à fin juillet 1991, avec une augmentation mensuelle de 1,1 % du nombre de chômeurs, le taux de chômage est passé de 8,9 % à 9,6 %. La décélération est sensible à partir de l'été : de juillet à décembre, on a enregistré une croissance mensuelle de 0,5 %. Ce profil peut en partie être interprété comme le reflet de celui constaté sur l'évolution de l'emploi, en tenant compte d'un certain décalage temporel. Mais il est probablement marqué également par des phénomènes affectant la croissance de la population active (anticipations d'entrées sur le marché du travail) et doit être analysé tant au regard des effets de la politique de l'emploi que des changements dans la structure interne du chômage qu'il recouvre.

Chômage et taux de chômage au sens du BIT											
											en milliers et en %
	Niveaux en fin de trimestre CVS								Moyenne annuelle		
	90.1	90.2	90.3	90.4	91.1*	91.2*	91.3*	91.4*	1989	1990	1991*
Taux de chômage											
ENSEMBLE	9,0	8,9	8,9	8,9	9,1	9,4	9,6	9,8	9,4	8,9	9,3
Moins de 25 ans	17,8	17,8	17,8	18,0	18,2	18,5	18,6	18,6	18,5	18,0	18,6
25 ans à 49 ans	7,9	7,9	7,8	7,8	7,9	8,4	8,6	8,8	8,2	7,8	8,2
50 ans et plus	6,6	6,6	6,6	6,7	6,7	6,8	6,9	7,1	7,0	6,6	6,8
Nombre de chômeurs au sens du BIT	2191	2179	2160	2173	2219	2318	2361	2408	2285	2181	2297
* chiffres estimés dans l'attente de l'enquête emploi de mars 1992, qui amènera peut-être à les réviser en baisse, si jouent les mêmes facteurs que les années précédentes.											

La politique de l'emploi privilégie les contrats emploi-solidarité et maintient les autres mesures

En 1991, le nombre des emplois aidés au titre des diverses mesures de politique de l'emploi a atteint 900 000 à la fin de l'année, contre 840 000 un an plus tôt, soit une croissance plus modérée qu'en 1990.

1/ Il s'agit du chômage au sens du BIT. Rappelons que ce chiffre sera révisé à l'été 1992, lorsque seront connus les résultats de l'enquête Emploi de mars 1992.

Le chômage

C'est surtout le secteur non marchand (collectivités locales, établissements publics, associations) qui a bénéficié de la politique de l'emploi, grâce à la conclusion de nombreux contrats emploi-solidarité (400 000 contre 310 000 en 1990). La durée moyenne de ces contrats s'établissant autour de 8 mois, 245 000 personnes étaient employées fin 1991 au titre d'un CES, dont 140 000 jeunes de moins de 25 ans et 105 000 chômeurs adultes de longue durée. L'expansion des CES en 1991 a surtout bénéficié à cette deuxième catégorie, avec un quasi-doublement des effectifs en un an. L'élargissement du champ des employeurs aux établissements scolaires à l'automne a favorisé un nouvel essor de la mesure.

En revanche, le nombre des emplois aidés dans le secteur marchand est resté stable en 1991. L'"exo-jeunes", exonération des charges sociales pour l'embauche d'un jeune sans qualification, mise en place au mois d'octobre, ne fera pleinement sentir ses effets qu'en 1992 (12 000 bénéficiaires à la fin de 1991). Par ailleurs, l'encouragement à l'embauche de chômeurs de longue durée par des associations intermédiaires a profité à quelques milliers de personnes en grandes difficultés de réinsertion. Les autres mesures en faveur de l'emploi dans le secteur marchand se sont maintenues en 1991, qu'il s'agisse de l'exonération de cotisations sociales patronales pour l'embauche d'un premier salarié (100 000 bénéficiaires en fin d'année), des mesures destinées aux jeunes (contrats d'apprentissage, de qualification ou d'adaptation, soit 430 000 actifs au total) ou aux chômeurs de longue durée (contrats de retour à l'emploi, 80 000 bénéficiaires). Enfin, les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), en voie d'extinction, ne concernaient plus que 10 000 jeunes à la fin de 1991.

Les mesures plus directement destinées à la réinsertion ou à la formation des chômeurs ont vu leurs effets réduits en 1991 par rapport à l'année précédente. Parmi les actions de formation, le crédit formation individualisé (CFI), qui s'adresse aux jeunes chômeurs, a connu une forte croissance en 1990 (76 000 bénéficiaires en fin d'année), mais ne regroupait plus que 60 000 stagiaires à la fin de 1991. Le nombre de chômeurs de longue durée suivant une action d'insertion et de formation (AIF), mesure instaurée à la fin de 1990, a également diminué (56 000 contre 86 000 un an plus tôt).

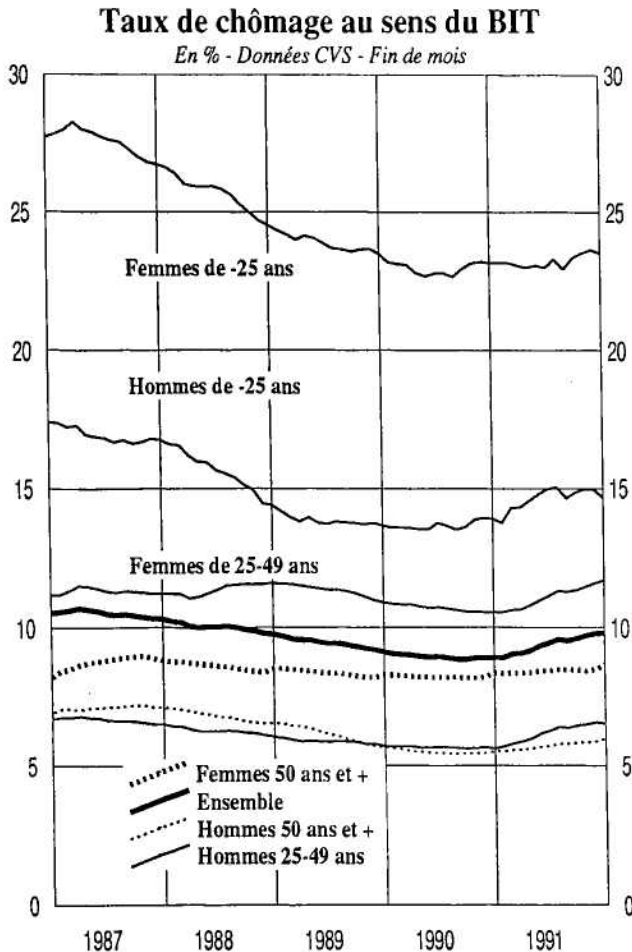
Seul le dispositif d'accompagnement des restructurations, directement lié aux suppressions d'emplois, a étendu son action en 1991 : il a bénéficié à 113 000 personnes supplémentaires (80 000 en 1990), à travers une convention ou un congé de conversion en vue d'une réinsertion professionnelle pour 60 % d'entre elles, les autres accédant à la préretraite. Néanmoins, le nombre des préretraités a encore légèrement baissé.

L'impact net sur le chômage est cependant relativement difficile à évaluer en raison des effets de substitution et des effets d'appel sur le marché du travail que certaines de ces mesures sont susceptibles de favoriser.

Une croissance du chômage qui touche dans un premier temps les hommes et les jeunes, puis les femmes et les plus âgés

Sur l'ensemble de l'année 1991, ce sont les femmes adultes dont le taux de chômage a le plus rapidement augmenté, de 1,1 point, pour atteindre 11,7 %. Celui des hommes adultes a également subi une hausse importante, de 0,9 point, tandis que le taux de chômage des jeunes, hommes (+ 0,7 point) et surtout femmes (+ 0,3 point), augmentait moins rapidement. Pour les travailleurs de 50 ans et plus, le taux a lui aussi augmenté à nouveau, mais à un rythme réduit (+ 0,4 point).

Le chômage



Le chômage progresse durant toute l'année 1991. Au premier semestre, ce sont surtout les hommes, et en particulier les jeunes, qui sont touchés. La hausse du chômage concerne davantage les jeunes femmes en fin d'année.

Cette hiérarchie dans l'aggravation du chômage selon le sexe et l'âge résulte cependant d'évolutions opposées selon la période de l'année. Le chômage des hommes a en effet augmenté rapidement jusqu'au mois de juillet (+ 0,7 point), pour ensuite évoluer très lentement (+ 0,1 point). Le contraste est particulièrement marqué chez les plus jeunes, puisque les jeunes gens ont subi la plus forte croissance du taux de chômage sur les sept premiers mois de l'année (+ 1,1 point) mais ont ensuite bénéficié d'un recul sensible de celui-ci (- 0,4 point). A l'inverse, les jeunes femmes, dont le taux de chômage a continué de reculer jusqu'en juin (- 0,2 point) ont vu celui-ci augmenter sensiblement au deuxième semestre (+ 0,5 point).

Notons que la situation des actifs et actives de 50 ans et plus, qui étaient relativement préservés au cours de la première partie de l'année, s'est par la suite lentement dégradée.

Cette évolution est caractéristique d'une période transitoire. Le chômage touche d'abord les hommes, et les plus jeunes, car l'industrie est la première frappée par la récession, et la première réaction des entreprises est de ralentir l'embauche. Puis les suppressions d'emploi se diffusent, tandis que les recrutements reprennent dans certains secteurs. Les entreprises sélectionnent davantage le personnel : les plus âgés, les femmes et les moins qualifiés sont alors plus touchés par l'augmentation du chômage.

Sur fond de croissance continue des licenciements, les embauches de chômeurs reprennent à l'été

La montée très rapide du nombre de demandeurs d'emplois au cours du premier semestre provient essentiellement d'une chute des flux de sortie de l'ANPE (- 10 %, de décembre 1990 à juillet 1991) alors que les inscriptions à l'agence qui avaient fortement augmenté à la fin de 1990 se stabilisaient à un haut niveau.

C'est donc moins une alimentation plus rapide des fichiers de l'ANPE par l'arrivée de nouveaux demandeurs d'emploi, qu'une forte baisse des recrutements de chômeurs,

Le chômage

qui explique l'accélération de la croissance du stock. L'attentisme sur le marché du travail, durant le premier semestre 1991, que l'on a déjà constaté dans l'analyse des mouvements de main-d'oeuvre (cf fiche emploi), trouve donc confirmation. Ce sont les jeunes gens qui ont le plus subi cette diminution des embauches, les jeunes femmes profitant probablement du développement des CES. La stagnation des flux d'inscriptions résulte d'une déformation interne caractéristique des périodes de dégradation de l'emploi : baisse lente et continue depuis la fin de 1990 des inscriptions pour démission, diminution modérée des "fins de CDD" et plus rapide des "fins de mission d'intérim", en raison du recul antérieur des embauches sous ces formes de contrat, mais par contre vive montée des licenciements, qui touchent surtout les hommes adultes.

Au cours du premier semestre, les inscriptions d'inactifs arrivant sur le marché du travail ont également augmenté : si le nombre des jeunes à la recherche de leur premier emploi est resté relativement stable, les femmes adultes reprenant une activité ont été un peu plus nombreuses à se présenter à l'ANPE.

Au cours de l'été et à la rentrée, les mouvements sur le marché du travail ont changé de nature. Dès le mois d'août, le nombre de sorties de l'ANPE remontait nettement (+ 14 % de juillet à décembre) : la reprise des embauches, alors que les suppressions d'emploi ne s'accélérent pas (cf. fiche emploi), a permis un fort ralentissement du chômage, profitant surtout aux jeunes gens. A partir de septembre, les offres d'emploi enregistrées ont été plus nombreuses et la remontée des embauches de chômeurs s'est poursuivi. Mais les inscriptions à l'ANPE ont également repris (6,2 % d'août à décembre), alimentées pour l'essentiel par l'accélération des licenciements, notamment d'origine économique, dont la montée a pourtant été limitée par l'extension du dispositif des congés de conversion. Sur l'ensemble de l'année 1991, on comptabilise ainsi (par rapport à l'année 1990) 40 000 inscriptions supplémentaires à l'ANPE pour licenciement économique.

Depuis le mois de septembre, les inscriptions pour fin d'emploi précaire (CDD et intérim) ont à peine progressé, tandis que les reprises d'activité amorçaient une légère baisse après une année de hausse lente et continue.

Moins de demandeurs d'asile sur le marché du travail

Contrairement aux deux années précédentes, le chômage des étrangers a moins augmenté en 1991 que celui des Français : alors que le nombre des demandeurs d'emplois français inscrits à l'ANPE a progressé de 12,5 %, celui des inscrits issus d'un pays de la CEE n'a augmenté que de 9,3 %, et de 6,1 % seulement si on considère les ressortissants de pays hors CEE. Ce sont essentiellement des modifications administratives et réglementaires s'appliquant aux demandeurs d'asile qui expliquent cette diminution relative du chômage des étrangers : d'une part, depuis octobre 1991, l'autorisation provisoire de séjour délivrée aux demandeurs d'asile ne vaut plus autorisation de travail, d'autre part, le délai d'examen des dossiers par l'OFPRA a été réduit.

Les autres catégories de flux migratoires (entrées de travailleurs bénéficiant d'une autorisation de travail permanente accordée par l'OMI et les membres des familles autorisés à séjourner en France au titre du regroupement familial) se poursuivent en 1991 au même rythme qu'en 1990.

Le chômage

Les chômeurs de longue durée

Fin décembre 1991, on comptait 893 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis un an ou plus : c'est un indicateur du chômage de longue durée ^{1/}. En un an, leur nombre s'est élevé de 13,7 % (+ 107 000), alors que l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) augmentait de 11,8 %.

A partir de décembre 1987, à la faveur de l'amélioration générale de la situation du marché du travail, le chômage de longue durée amorçait une lente décrue [tableau 1]. Cependant, ce n'est qu'au second semestre de 1990, lorsque la courbe du chômage s'est à nouveau élevée que la part des chômeurs de longue durée (CLD) parmi les demandeurs d'emploi a légèrement reculé : se conjuguent alors l'effet "démographique" lié à l'arrivée de nouveaux inscrits à l'ANPE (par définition inscrits depuis moins d'un an) et celui de la montée en charge des mesures spécifiques en direction des CLD (contrats de retour à l'emploi, action d'insertion et de formation).

A partir du printemps 1991, la courbe du chômage de longue durée s'est de nouveau inversée. Au second semestre la hausse s'est accélérée, devenant plus rapide que celle de l'ensemble des DEFM. La part des CLD, tombée à 30 % en décembre 1990, remontait à 30,6 % en décembre 1991. Notons que la proportion des chômeurs de très longue durée (3 ans et plus) a sensiblement baissé en 1991 atteignant 22,3 % des CLD à la fin de l'année contre 23,7 % un an auparavant.

Si le chômage de longue durée touche plus les femmes que les hommes, et les chômeurs âgés de plus de 50 ans que les plus jeunes, sa remontée en 1991 a frappé surtout les hommes, et les âges intermédiaires (25-49 ans) [Tableau 2]. C'est d'ailleurs dans cette tranche d'âges que le chômage de très longue durée (3 ans et plus) a augmenté alors qu'il baissait tant chez les jeunes que chez les plus âgés.

Finalement, l'augmentation du chômage de longue durée à partir de la mi-1991 s'explique essentiellement par le "vieillissement" des demandeurs d'emploi dont le nombre a brusquement augmenté un an auparavant. Les mesures de réinsertion des CLD, ciblées surtout sur les jeunes, les plus âgés et les chômeurs de très longue durée expliquent en grande partie l'évolution contrastée du chômage de longue durée selon l'âge et l'ancienneté d'inscription au chômage. Reste que le phénomène présente une plus grande résistance, lorsqu'il affecte le "chômeur moyen", hors des critères que visent les mesures spécifiques : entre décembre 1990 et décembre 1991, le nombre des demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans inscrits à l'ANPE depuis plus de 3 ans a augmenté de plus de 13 %.

^{1/} Rappelons que cet indicateur sous-estime l'ampleur du chômage de longue durée, comme le montrent les chiffres tirés de l'enquête Emploi. Mais les données ANPE sont les seules à permettre, dans des délais très courts, un suivi mensuel du phénomène.

Le chômage

Evolution des DEFM selon l'ancienneté d'inscription depuis décembre 1987

en milliers et en %

	Effectifs au 31.12.87	Déc.88/ Déc.87	Déc.89/ Déc.88	Déc.90/ Déc.89	Déc.91/ Déc.90	Effectifs au 31.12.91	Structure au 31.12.91
- de 1 an	1.849,1	0,1	-3,2	1,9	10,9	2.025,7	69,4
+ de 1 an	827,5	-3,8	-0,2	-1,1	13,7	893,1	30,6
<i>dont</i> 1 à 2 ans	472,0	-5,7	-0,5	-1,2	17,9	516,1	17,7
2 à 3 ans	177,3	-7,0	-3,9	2,2	9,9	177,9	6,1
3 ans et plus	178,3	4,2	4,0	-3,7	7,0	199,1	6,8
TOTAL	2.676,6	-1,2	-2,3	1,0	11,8	2.918,8	100,0

Source : ANPE, données brutes

Chômeurs de longue durée : effectifs structure et évolution par sexe selon l'âge et l'ancienneté d'inscription

en milliers et en %

	Hommes			Femmes			
	Déc. 91		Déc. 91/ Déc. 90	Déc. 91		Déc. 91/ Déc. 90	
	Effectifs	Structure		Effectifs	Structure		
- de 25 ans	1 à 2 ans	34,4	8,8	24,9	57,8	11,5	7,9
	2 à 3 ans	5,4	1,4	13,3	13,6	2,7	1,4
	+ de 3 ans	2,0	0,5	-9,7	6,7	1,4	-8,6
TOTAL		41,8	10,7	21,0	78,1	15,6	5,1
25-49 ans	1 à 2 ans	149,9	38,3	23,4	189,8	37,8	17,9
	2 à 3 ans	48,1	12,3	14,7	69,8	13,9	14,4
	+ de 3 ans	51,9	13,3	11,7	70,9	14,1	14,2
TOTAL		249,9	63,9	19,1	330,5	65,8	16,4
50 ans et plus	1 à 2 ans	47,6	12,2	15,8	36,7	7,3	10,9
	2 à 3 ans	20,9	5,3	2,4	20,0	4,0	-1,5
	+ de 3 ans	30,7	7,9	-2,0	36,8	7,3	0,8
TOTAL		99,3	25,4	6,8	93,5	18,6	4,0
Ensemble	1 à 2 ans	231,8	59,3	22,0	284,3	56,6	14,8
	2 à 3 ans	74,5	19,0	10,9	103,4	20,6	9,2
	+ de 3 ans	84,7	21,7	5,8	114,4	22,8	8,0
TOTAL		391,0	100,0	15,9	502,1	100,0	12,0

Source : ANPE, données brutes

Les salaires

La masse salariale brute des entreprises non financières non agricoles, hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) a ralenti en moyenne annuelle en 1991 (5,3 % après 7,9 % en 1990). En 1990, la masse salariale progressait plus vite que l'année précédente en raison de l'accélération du taux de salaire horaire, les effectifs continuant de croître à un rythme équivalent. En 1991, la forte décélération de la masse salariale est due à la croissance modérée de l'emploi salarié (0,6 % en moyenne annuelle après 2,3 % en 1990) conjuguée au ralentissement du taux de salaire horaire ouvrier (4,5 % après 4,9 %).

Du taux de salaire horaire à la masse salariale brute des Entreprises non financières non agricoles hors Grandes Entreprises Nationales											
Taux de croissance moyen par rapport à l'année ou au trimestre précédent, en %											
1985	1986	1987	1988	1989	1990		1991				1991
							91.1	91.2	91.3	91.4	
6,2	4,4	3,5	3,5	4,0	4,9	Taux de salaire horaire ouvrier 1/	1,0	1,2	1,1	0,8	4,5
-1,4	-0,1	0,6	1,6	2,8	2,3	Effectifs 1/	0,1	-0,1	0,1	0,2	0,6
-0,1	-0,1	-0,0	0,0	-0,0	0,0	Durée 1/	-0,0	0,0	-0,0	-0,0	0,0
5,4	5,1	4,8	6,5	7,4	7,9	Masse salariale des ENFNA hors GEN	1,1	1,1	1,2	1,1	5,3

1/ Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels

Décélération des salaires du secteur privé...

A la fin de l'année 1991, le glissement du taux de salaire horaire ouvrier était d'environ 4 % alors qu'il s'était maintenu juste au dessus de 5 % de juillet 1990 à janvier 1991. La décélération intervenue au cours de l'année 1991 est encore plus accentuée si on examine non plus le seul salaire ouvrier mais celui de l'ensemble des professions : le glissement qui était égal à celui des ouvriers en janvier 1991, serait passé en dessous de 4 % à la fin de l'année 1991.

Si on raisonne en taux de croissance d'une année sur l'autre et non plus en glissement, on aurait pour l'ensemble du secteur privé une progression de 4,3 % après 4,9 % en 1990. Le salaire moyen, tenant compte de l'effet des modifications dans la répartition des emplois, augmenterait à un taux compris entre 4,5 et 5,1 % 1/.

...et de la fonction publique

Les traitements des fonctionnaires ont été augmentés en novembre 91 à la suite de la signature d'un accord salarial ; les précédentes augmentations générales étaient intervenues en avril et décembre 1990. Deux mesures (attribution uniforme de deux points d'indice et relèvement de 0,5 %) ont été décidées avec effet rétroactif au mois d'août, tandis qu'une nouvelle augmentation de 1 % prenait effet en novembre.

1/ Le salaire moyen augmente sous l'influence de deux facteurs : l'évolution des salaires propre à chaque emploi (c'est l'évolution à structure constante), et la modification de l'importance relative de chaque emploi (c'est l'effet de structure).

Entre 1989 et 1990, dans l'ensemble du secteur privé, l'effet de structure appelé GVT solde, a été estimé à 0,4 point ; sa valeur définitive n'est pas encore connue, mais ses fluctuations annuelles peuvent être fortes car elles dépendent en particulier du mouvement d'embauche et de départ des salariés.

Les salaires

Indice des traitements bruts dans la fonction publique (avec réaffectation)

(taux de croissance en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I	91.II	1989	1990	1991	1989	1990	1991
Indice brut	1,9	1,5	2,0	1,8	0,0	2,4	3,5	3,9	2,4	4,8	2,1	2,6
Indice des prix de détail	2,1	1,4	1,6	1,7	1,5	1,6	3,6	3,4	3,1	3,6	3,4	3,1
Indice brut en francs constants	-0,2	0,1	0,4	0,1	-1,5	0,8	-0,1	0,5	-0,7	1,2	-1,3	-0,5

NB : les glissements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre. L'indicateur retenu est l'indice dit "avec réaffectation" : les mesures de revalorisation qui ont un effet rétroactif sont alors affectées non au mois du versement effectif, mais au mois à partir duquel est calculé l'effet rétroactif, c'est-à-dire le mois d'entrée en vigueur dans le calcul du traitement.

Ces mesures générales ont fait augmenter l'indice des traitements de 2,1 % entre le début et la fin de l'année (les deux points uniformes contribuant pour 0,56 %). Au total, le glissement annuel de l'indice des traitements a été de 2,4 % (après 3,9 % en 1990) compte tenu des mesures catégorielles intervenues en août et septembre dans le cadre de la réforme de la grille et du plan spécifique aux enseignants.

Augmentation de l'indice brut des traitements dans la Fonction Publique

Contributions en points (%)

1991		1992	
Effet report 1990 1/	1,8	Effet report 1991	1,6
Effets courants 1991 : 2/	0,7	Effets courants 1992 2/	1,7
1) mesures générales	0,6	1) mesures générales	1,6
0,5 % et 2 points en août	0,4	1,3 % en février	1,2
1,0 % en novembre	0,2	1,4 % en octobre	0,4
2) mesures catégorielles	0,1	2) mesures catégorielles	0,1
(Plan Education et réforme de la grille)		(Plan Education et réforme de la grille)	
Effet report + effets courants	2,6	Effet report + effets courants	3,3

1/ L'effet report de l'année n-1 sur l'année n est la hausse de l'indice entre les années n-1 et n résultant du niveau atteint en fin d'année n-1 : ceci correspond à la notion de l'acquis.

2/ Les effets courants sont les contributions à la hausse de l'indice en moyenne annuelle des mesures catégorielles et générales de l'année.

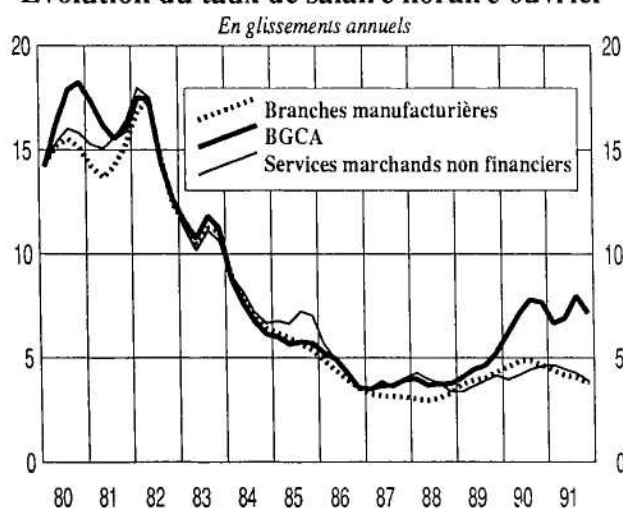
En moyenne annuelle, le taux de croissance de l'indice des traitements a été de 2,6 %. Les mesures portant sur certaines catégories de fonctionnaires ainsi que d'autres types de mesures (primes par exemple) non suivies par l'indice, auraient une contribution comprise entre 1,0 et 1,3 % : le taux de croissance des salaires (traitement + primes) serait compris entre 3,6 et 3,9 % après 4,0 % en 1990 2/.

2/ Les résultats de l'année 1990 sur les traitements et les primes sont maintenant connus grâce au dépouillement des fichiers de paie ; ceux de 1991 sont estimés en ajoutant à l'indice des traitements une évaluation, effectuée par la direction du Budget, des mesures qui en sont exclues. A structure constante, l'évolution des traitements et des primes est comprise entre 3,6 et 3,9 %. Cette fourchette correspond aux difficultés que l'on rencontre dans le classement de certaines lignes budgétaires. En effet, isoler les mesures qui financent une augmentation de salaire pour un emploi donné et celles qui financent une modification de la structure des emplois n'est pas aisé.

Les salaires

Comme pour le privé, il faut distinguer ces évolutions à structure constante de l'évolution du salaire moyen qui serait comprise entre 4,1 et 4,8 %^{3/}. L'évolution de la rémunération des personnes en place serait comprise entre 5,4 et 6,2 % (6,2 à 6,8 % dans le privé). L'effet de carrière, ou GVT positif, pour les personnes présentes deux années consécutives estimé sur les années antérieures, serait en 1991 de l'ordre de 1,8 % à 2,4 % dans le secteur privé comme dans la fonction publique. On obtient alors une estimation de la RMPP (rémunération des personnes en place, ou présents-présents) en ajoutant cet effet de carrière aux indices à structure constante.

Evolution du taux de salaire horaire ouvrier



Hors BGCA, le glissement annuel du TSH diminue régulièrement au cours de l'année 1991.

Des évolutions différenciées selon les secteurs...

Le glissement annuel du TSH n'a pas régulièrement diminué au cours de l'année 1991. Il a connu un rebond en juillet qui s'explique en grande partie par l'évolution des salaires du BGCA. Dans ce secteur qui regroupe 14 % des ouvriers, les augmentations ont été concentrées sur le deuxième trimestre correspondant à la mise en place d'une nouvelle grille de classification dans le bâtiment. Les glissements du TSH hors BGCA ont été de 4,7 % en janvier, puis 4,2 % en avril et juillet, 3,8 % en octobre. Ce fléchissement s'est marqué pour chaque grand secteur (NAP 15) à l'exception des IAA qui ont enregistré un rebond au troisième

Evolution du taux de salaire horaire brut des ouvriers et du SMIC

Glissement annuel 1/								Glissement trimestriel 1/				Moyenne annuelle	
1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991		91.1	91.2	91.3	91.4	90	91
5,3	3,3	3,5	3,4	4,4	5,1	4,1	Taux de salaire horaire	1,0	1,6	0,7	0,8	5,0	4,6
6,9	3,4	3,4	3,3	4,0	6,8	2,3	SMIC	0,0	2,3	0,0	0,0	4,3	4,9
4,2	3,0	2,4	3,4	3,4	3,5	3,0	Indice des prix de détail	0,6	0,9	0,8	0,7	3,4	3,1
1,0	0,3	1,2	0,1	0,9	1,5	1,0	TSH en francs constants	0,4	0,7	-0,2	0,1	1,5	1,4
2,6	0,4	1,0	0,0	0,5	3,1	-0,7	SMIC en francs constants	-0,6	1,4	-0,8	-0,7	0,8	1,7

1/ Glissement annuel de l'année n : évolution entre janvier n et janvier n + 1

Glissement trimestriel : 91.1 : janvier à avril - 91.2 : avril à juillet - 91.3 : juillet à octobre - 91.4 : octobre à janvier.

3/ En 1990, le GVT solde pour les fonctionnaires de l'Etat était de 0,9 %, la fourchette sur le salaire moyen correspond à l'incertitude sur le partage des mesures nouvelles entre évolution à structure constante et GVT, et à l'incertitude sur le sens de l'évolution du GVT entre 1990 et 1991.

Les salaires

trimestre (venant après des glissements annuels plutôt inférieurs à la moyenne). L'augmentation des salaires a été particulièrement faible dans le secteur des biens d'équipement où le ralentissement était intervenu dès le courant de l'année 90. Les salariés des secteurs des biens intermédiaires et des biens de consommation courante ont bénéficié en 1991 des accords bas salaires qui sont entrés en vigueur au début de l'année (caoutchouc, chimie pour le premier, textile et habillement dans le second). Les évolutions de salaire du secteur tertiaire sont particulièrement faibles au troisième trimestre.

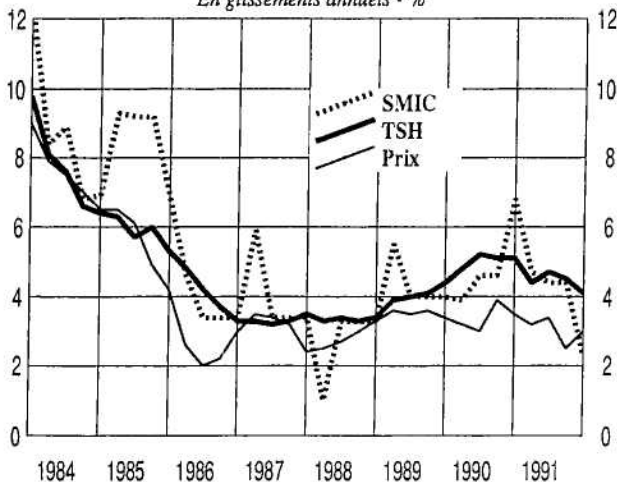
...et selon les professions

En octobre 1991, le glissement annuel du salaire de base était de 4,5 % pour les ouvriers, de 4,1 % pour l'ensemble des salariés. Les salaires des employés, des techni-

ciens et des agents de maîtrise, dont le glissement annuel en octobre s'élevait à 3,5 % (3 % seulement dans le secteur tertiaire contre 4 % dans l'industrie) a donc plus contribué au ralentissement du taux de salaire de l'ensemble des salariés que celui des ouvriers. Le salaire des cadres, en revanche, a augmenté en un an de 4,7 %.

Evolution du taux de salaire horaire ouvrier, du SMIC et des prix de détail

En glissements annuels - %



Le glissement du TSH diminue en 1991, mais reste supérieur au glissement des prix.

Le SMIC qui avait été revalorisé en décembre 1990 en raison de l'évolution des prix du troisième trimestre (impact du prix de l'énergie) a été augmenté au mois de juillet : indexation sur la moitié de l'évolution du TSH réel entre avril 1990 et avril 1991 et coup de pouce alignant le glissement du SMIC sur celui de la totalité du TSH réel. En francs constants, le taux de croissance du SMIC est de 1,7 % en 1991 après 0,8 % en 1990.

Stabilité de la progression des salaires réels

Au total, l'année 1991 apparaît comme une année de ralentissement des salaires, un peu atténué par l'effet de décisions prises avant le début de l'année 1991. Ainsi l'accord sur les classifications dans le bâtiment qui est entré en vigueur au mois de mai avait été signé en octobre 90 et la négociation avait commencé plus d'un an auparavant. Ce ralentissement a été précipité par la guerre du Golfe : les augmentations de salaire des années précédentes étaient acquises au premier trimestre principalement ; or, le glissement du premier trimestre 91 a été particulièrement faible (1,0 % après 1,6 % l'année précédente). Les trimestres suivants n'ont pas été l'occasion d'un rattrapage, le fort glissement du deuxième trimestre (1,6 %) étant en partie dû au bâtiment (hors BGCA le glissement est d'environ 1,2 %).

Ce ralentissement des salaires nominaux a été amorti par le bon résultat concernant les prix. En 1991, les taux de croissance annuels (à structure constante) des salaires sont en recul par rapport à ceux de 1990, mais la différence est presque compensée par la décélération des prix (3,1 % en 1991 contre 3,4 % en 1990) de sorte que les progressions en francs constants sont du même ordre en 1991 qu'en 1990 (environ 1 % dans le privé et un peu plus de 0,5 % dans le public).